



Période 2015-2020

**Rapport d'activité  
de la Catégorie  
«Économie sociale»**



Comité économique  
et social européen

## Message d'Alain COHEUR et de Krzysztof BALON

*Au cours du mandat 2015-2020 du CESE, la Catégorie «Économie sociale» a été en mesure de poursuivre son travail fructueux, en promouvant l'économie sociale sous toutes ses formes et dans sa grande diversité d'activités, tout en continuant à encourager son développement dans l'UE et les pays voisins. Bien entendu, cela n'aurait pas été possible sans l'excellente contribution des Membres de la Catégorie.*

*Par conséquent, il est plus qu'opportun d'exprimer notre profonde gratitude envers nos Membres, non seulement pour leurs efforts couronnés de succès, mais également pour le climat de confiance mutuelle et l'ambiance de travail exemplaire. Nous sommes également très reconnaissants aux Membres de l'Intergroupe «Économie sociale» du Parlement européen, qui a apporté un soutien remarquable à nos travaux. Notre coopération avec la Commission européenne et les gouvernements de certains États membres a également été excellente. Enfin, c'est aussi le soutien du secrétariat du Groupe III du CESE qui a rendu nos réalisations possibles.*

*Nous sommes convaincus que les efforts visant à faire de l'économie sociale un modèle économique de premier plan en Europe finiront par payer. Nous nous souhaitons beaucoup de persévérance, mais aussi de la joie et de la satisfaction sur ce chemin qui peut être long, mais n'en est pas moins nécessaire.*



**Krzysztof Balon**



**Alain Coheur**

**Porte-parole conjoints de la Catégorie**

## Présentation de la Catégorie «Économie sociale»

Au cours de la période 2015-2020, la Catégorie était composée de 30 à 39 Membres du CESE qui représentaient collectivement les multiples dimensions de l'économie sociale: coopératives, mutuelles, associations, fondations et entreprises sociales.

Tout au long de ces cinq années, la Catégorie s'est efforcée de promouvoir et de défendre les intérêts de l'économie sociale auprès du plus large public possible. Elle a cherché à faire reconnaître l'importante contribution du secteur au développement socio-économique de l'Europe et à la réussite du processus d'intégration européenne. En outre, la Catégorie «Économie sociale» n'a cessé de démontrer son utilité en tant que plateforme, en facilitant l'apprentissage entre pairs, l'échange de bonnes pratiques et la coopération étroite avec les institutions européennes et les organisations de la société civile, plus largement. Enfin, au fil des ans, la Catégorie a encouragé l'intégration de l'économie sociale dans les avis et autres activités du CESE, et a été à l'origine de deux études sur le secteur, commandées par le Comité.


## Activités et principales réalisations entre 2015 et 2020

### Promouvoir des politiques de l'UE favorables au secteur

Au cours de cette période, les travaux de la Catégorie «Économie sociale» ont contribué aux réalisations suivantes:

- l'adoption des **conclusions du Conseil** «Emploi, politique sociale, santé et consommateurs» (EPSCO) du 7 décembre 2015 sur «La promotion de l'économie sociale en tant que vecteur essentiel du développement économique et social en Europe» (référence spécifique au CESE au point 13);
- l'adoption, le 4 décembre 2015, de la **feuille de route** «vers la création d'un écosystème plus complet pour les entreprises de l'économie sociale», signée par les représentants des gouvernements français, italien, luxembourgeois, slovaque, slovène et espagnol;
- la décision de la Commission européenne d'adopter un **plan d'action pour l'économie sociale en 2021**.

La Catégorie a également contribué à un certain nombre d'**avis clés du CESE** sur l'économie sociale, par exemple:

- «La dimension extérieure de l'économie sociale»;
  - «L'économie du bien commun»;
  - «Construire un écosystème financier pour les entreprises sociales»;
  - «Le Fonds social européen plus»;
  - «Le renforcement des entreprises sociales à but non lucratif, pilier incontournable d'une Europe sociale».
- 

## Répondre aux principales priorités de l'économie sociale

Entre 2015 et 2020, la Catégorie a été très active dans le suivi, l'évaluation et la promotion d'un certain nombre de sujets directement liés à l'économie sociale :

- les mises à jour régulières des politiques de l'UE et du programme de travail de la Commission européenne concernant le secteur;
- les évolutions et la législation en matière d'économie sociale au niveau national en France, en Pologne, en Slovaquie, au Luxembourg, en Espagne, en Estonie, en Bulgarie, en Tchéquie et en Finlande;
- le soutien apporté à l'Intergroupe «Économie sociale» du Parlement européen, mais aussi la collaboration avec celui-ci, notamment sur les programmes d'information visant à relancer l'Intergroupe;
- les informations régulières concernant les activités du Groupe d'experts sur l'entrepreneuriat social (GECES).

Les thèmes suivants ont également été abordés lors des réunions de la Catégorie :

- la participation financière des travailleurs;
- la valeur ajoutée de l'économie sociale dans le secteur agricole;
- les liens entre l'économie sociale et le secteur du handicap;
- le soutien de l'Union européenne visant à atténuer l'impact social et les obligations à effet social (Fonds EaSI et EFSI);
- les implications pour l'économie sociale des élections de 2019 au Parlement européen;
- le financement de l'économie sociale par l'intermédiaire du règlement FSE +;
- la 6<sup>e</sup> période de programmation européenne d'Interreg;
- l'échange de vues sur le projet financé par l'UE pour un réseau européen des employeurs du secteur des services sociaux (UE PESSIS 3).

Des échanges thématiques ont eu lieu, entre autres, avec les personnes/organisations suivantes :

- le centre de recherche CIRIEC, à qui le CESE a demandé de réaliser deux études sur l'économie sociale;
- l'auteur de l'ouvrage sur «*Le poids, l'ampleur et la portée de l'économie sociale en Europe*»;
- la mutuelle française MGEN sur son rapport «*La notion de but non lucratif est une question européenne pour l'économie sociale*»;
- Social Economy Europe au sujet de leur publication «*Vers un plan d'action européen en faveur de l'économie sociale*».

## Lancer de nouvelles initiatives clés

Deux **études du CESE** sur l'économie sociale ont été amorcées par la Catégorie et publiées au cours de cette période, à savoir :



- «Les bonnes pratiques en matière de politiques publiques relatives à l'économie sociale européenne, à la suite de la crise économique» (<https://www.eesc.europa.eu/fr/our-work/publications-other-work/publications/les-bonnes-pratiques-en-matiere-de-politiques-publiques-relatives-leconomie-sociale-europeenne-la-suite-de-la-crise-0>);
- «Les évolutions récentes de l'économie sociale dans l'Union européenne» (<https://www.eesc.europa.eu/fr/our-work/publications-other-work/publications/les-evolutions-recentes-de-leconomie-sociale-etude>).



En outre, une **déclaration** sur «La valeur ajoutée de l'économie sociale dans le secteur agricole» a été adoptée en juillet 2018

## Renforcer les liens avec les organes compétents du CESE

Au cours de cette période, des efforts considérables ont été déployés pour coordonner les activités avec celles du Groupe d'étude du CESE sur les entreprises de l'économie sociale, en vue d'assurer une stratégie globale au niveau du CESE. L'accent a été mis sur les échanges d'informations réguliers, le soutien réciproque et la non-duplication des activités entre les deux organes. Cette coopération a été renforcée par le fait que, durant la période 2017-2020, l'un des porte-parole de la Catégorie «Économie sociale» était également Président du Groupe d'étude sur les entreprises de l'économie sociale.

Une collaboration étroite a également été mise en place avec deux autres organes du CESE: la Catégorie «Agriculteurs» et le Groupe d'étude sur les droits des personnes handicapées. Des manifestations conjointes ont été organisées avec chacun de ces organes, respectivement en juillet 2018 et en mars 2019. Les thèmes «La valeur ajoutée de l'économie sociale dans le secteur agricole» et «L'Économie sociale et le secteur du handicap» y ont été abordés. Cette coopération illustre bien la nature horizontale des travaux de la Catégorie «Économie sociale» et la mesure dans laquelle elle peut compléter les activités des autres organes du CESE.

## Améliorer la visibilité du secteur

Comme le montre ce qui précède, les travaux de la Catégorie «Économie sociale» au cours de la période 2015-2020 ont permis de toucher des acteurs extérieurs à l'économie sociale, d'autres organisations de la société civile, le monde universitaire, les institutions européennes et des autorités nationales. Ces liens ont été renforcés par le grand nombre d'événements auxquels les Membres ont participé activement, notamment les porte-parole conjoints de la Catégorie. Ainsi, entre 2015 et 2017, les deux porte-parole de la Catégorie ont été régulièrement invités à assister aux réunions du bureau de l'Inter groupe «Économie sociale» du Parlement européen.

Ces contacts ont été entretenus dans le but de consolider le rôle et la contribution de la Catégorie «Économie sociale» du CESE aux débats contemporains et seront sans aucun doute renforcés au cours du prochain mandat du Comité.



Comité économique  
et social européen

Rue Belliard 99  
1040 Bruxelles  
BELGIQUE

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"  
EESC-2020-76-FR  
[www.eesc.europa.eu](http://www.eesc.europa.eu)

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.  
Toute utilisation ou reproduction des photographies / illustrations  
est soumise à une autorisation préalable à demander directement  
aux détenteurs de leurs droits d'auteur.: © Shutterstock



Print:  
QE-03-20-559-FR-C  
ISBN 978-92-830-4894-7  
doi:10.2864/582337

Online:  
QE-03-20-559-FR-N  
ISBN 978-92-830-4892-3  
doi:10.2864/57

FR